



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Allemand 9^e-11^e Année scolaire 2022-2023

Cadre pédagogique

L'Allemand s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER), selon lequel l'apprentissage des langues participe à la construction d'un répertoire langagier plurilingue et développe une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, à travers quatre grandes finalités (cf. PER, Cycle 3, Langues, pp. 8-9) :

- apprendre à communiquer et communiquer,
- maîtriser le fonctionnement des langues et réfléchir sur les langues,
- construire des références culturelles,
- développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage.

L'enseignement de l'Allemand au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire (5P-8P). Donné en principe dans la langue cible, il met l'accent sur la communication. Les notions de fonctionnement de la langue sont dès lors abordées au service de la compréhension de l'oral, de la compréhension de l'écrit, de la production de l'oral, en continu et en interaction, et de la production de l'écrit.

Dotation horaire et conditions cadre

9 ^e	10 ^e	11 ^e
4 périodes	3 périodes	3 périodes

Des cours sont donnés en groupes restreints en laboratoires de langues en 10^e et 11^e.

Les élèves du profil Allemand/Anglais (AA) de la section LC (en 10^e année) et du profil Langues vivantes (LV) de la section LS (en 10^e et 11^e années) bénéficient de périodes d'enseignement supplémentaires axées plus particulièrement sur la lecture et sur la communication orale ou écrite (voir le programme cantonal *Allemand/Anglais : lecture et communication*).

Programme

Tout au long du cycle d'orientation, les élèves apprennent à communiquer en allemand, à l'oral et à l'écrit, sur plusieurs sujets de la vie courante. Le fonctionnement de la langue (grammaire et vocabulaire) est travaillé en lien avec ces thématiques.

Si les objectifs du plan d'études sont les mêmes pour l'ensemble des élèves, certains apprentissages, le rythme de progression et le degré de complexité sont différenciés selon les regroupements et les sections : le niveau 1 du PER (Niv. 1) est visé en R1 et CT, le niveau 2 (Niv. 2) en R2 et LC et le niveau 3 (Niv. 3) en R3 et LS.

En fin de 11^e, ces niveaux d'attentes correspondent, selon les références au CECR et au PEL II, aux niveaux A1-A2.2 en CT (niveaux dits introductif et intermédiaire), A2-B1.1 en LC (niveaux dits intermédiaire et seuil) et B1.1-B1.2 en LS (niveau dit seuil).*

Le moyen d'enseignement propose pour chaque thématique des activités adaptées aux différents niveaux du PER.

* On se référera aux commentaires généraux du domaine Langues, accessibles sur la plateforme du PER (www.plandetudes.ch) pour la correspondance des niveaux du PER au *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)* et aux descripteurs par demi-niveaux figurant dans le *Portfolio européen des langues (PEL II)* pour les différentes activités langagières.

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *Genial Klick, Deutsch für die Romandie* sont utilisés dans l'ensemble des classes. Les élèves disposent d'un livre (*Kursbuch*), d'un cahier d'exercices (*Arbeitsbuch*), d'un cahier de référence (*Wort-Schatz*), ainsi que d'un *Dictionnaire scolaire allemand* (PONS) complété d'un accès en ligne. Le manuel *Genial Klick* 10^e-11^e vol. 1 est utilisé en 10^e et 11^e en section CT.

Le site compagnon de l'éditeur (www.genial-klick.ch) regroupe des activités et des exercices classés par unité du livre et par domaines : vocabulaire, exercices, chants, jeux.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignantes et enseignants et des séquences pédagogiques disponibles sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Évaluation

Les élèves sont régulièrement évalués sur les quatre compétences langagières : compréhension de l'oral et de l'écrit, production de l'oral et de l'écrit. Le fonctionnement de la langue est évalué principalement dans un contexte de communication.

Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum quatre travaux significatifs en 9^e année, trois travaux en 10^e et 11^e années.

En 11^e année, l'Allemand fait l'objet d'une EVACOM (évaluation commune) en deux parties : l'une écrite (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production de l'écrit), l'autre orale (production de l'oral uniquement, et d'un TAF (test d'attentes fondamentales), dont les champs sont accessibles sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Annexe : résumé des apprentissages du PER

	9 ^e	10 ^e	11 ^e
L2 31 Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant	Lecture et compréhension de textes variés, courts et simples	Lecture et compréhension de textes narratifs, descriptifs et informatifs	Lecture et compréhension de textes narratifs, informatifs et argumentatifs
L2 32 Écrire des textes variés sur des sujets familiaux ou d'intérêt personnel	Production de textes écrits courts, descriptifs ou narratifs, au présent ou au passé, concernant la vie quotidienne, en ayant recours à des phrases simples	Production de textes descriptifs, narratifs ou informatifs sur des thèmes variés	Production de textes suivis, compréhensibles, dont les éléments sont connectés, exprimant une opinion personnelle Production de textes relativement longs, riches et complexes
L2 33 Comprendre des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante	Écoute et compréhension de textes oraux		
L2 34 Produire des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante	Production de textes oraux courts, descriptifs ou narratifs, au présent ou au passé, concernant la vie quotidienne, en ayant recours à des phrases simples Échange d'informations simples et directes sur des sujets familiaux	Production de textes oraux descriptifs, narratifs ou informatifs, au présent ou au passé, sur des thèmes variés Échange d'informations simples dans des situations structurées avec une certaine aisance	
L2 36 Observer le fonctionnement de la langue et s'appropriier des outils de base pour comprendre et produire des textes	<p>Vocabulaire et orthographe : connaissance et enrichissement du vocabulaire, distinction grammaticale et lexicale entre les mots, identification des différents registres de langue, utilisation et consultation d'outils de référence, acquisition d'un métalangage pour désigner les classes grammaticales utilisées</p> <p>Phonologie : association entre phonèmes et graphèmes, distinction entre voyelles longues et brèves, respect de l'accent tonique à l'intérieur du mot, respect de la prosodie</p> <p>Conjugaison : utilisation d'un certain nombre de temps et de modes, maîtrise de certains temps de l'indicatif ; en LS : découverte de la forme passive, utilisation des auxiliaires modaux</p> <p>Grammaire de la phrase : utilisation des prépositions et de la ponctuation, de différents types ou formes de phrase coordonnée ou subordonnée, organisation des éléments dans la phrase, distinction entre les classes grammaticales, distinction, reconnaissance et application des cas et des fonctions grammaticales</p>		